

Les tarifs sont établis chaque année par le Conseil d'Administration de l'OGEC Saint Bruno pour la totalité de l'année scolaire.

## CONTRIBUTION FAMILIALE OBLIGATOIRE et COTISATION VOLONTAIRE à l'A.P.E.L.

La contribution familiale comprend notamment les dépenses liées au patrimoine immobilier de l'établissement, les cotisations aux structures et services de l'Enseignement Catholique, les frais d'assurance scolaire, les dépenses liées à la spécificité et au caractère propre de l'établissement.

Tranches des revenus nets avant abattement		Maternelle et élémentaire Tarif annuel/enfant	Collège Tarif annuel/enfant	Cotisation annuelle à l'A.P.E.L. (une par famille)
A	Jusqu'à - 25 750 €	575 €	625 €	21 €
B	25 751 € à - 40 250 €	690 €	775 €	
C	40 251 € à - 59 000 €	855 €	985 €	
D	+ 59 001 €	1060 €	1180 €	
E	Forfait « soutien »	Cat.D + 180 € <sup>(1)</sup>	Cat.D + 180 € <sup>(1)</sup>	
F	Forfait « bienfaiteur »	Cat.D + 330 € <sup>(1)</sup>	Cat.D + 330 € <sup>(1)</sup>	

Pour les catégories A, B et C : justificatif obligatoire à fournir (avis d'imposition ou de non-imposition)

Les catégories E « soutien » et F « bienfaiteur » sont des catégories volontaires pour les familles qui souhaitent soutenir davantage financièrement l'établissement dans ses projets futurs.

(1) Un reçu pour don aux œuvres à une association habilitée vous sera délivré en fin d'année civile. Avec la réduction d'impôt de 66% votre don vous revient à 60€ en cat. E ou 110€ en cat. F

### Réductions sur la contribution :

- 2 enfants inscrits à St Bruno = - 10%
- 3 enfants inscrits à St Bruno = - 22%
- 4 enfants et plus inscrits à St Bruno = - 25%

Pour les enfants inscrits en maternelle et élémentaire :  
Adresse du domicile à Evian : - 85 €/an/par enfant

## RESTAURATION :

Le prix du repas inclut le coût des denrées, mais aussi les frais de personnel d'encadrement, les fluides, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux.

	Maternelle, élémentaire et collège
Demi-pension 4 jours	1078 €/an
Demi-pension 3 jours	827 €/an
Demi-pension 2 jours	561 €/an
Demi-pension 1 jour	293 €/an
Ticket exceptionnel à l'unité	9,60 €
Carnet de 10 tickets	91,50 €

## ÉTUDE ou GARDERIE (de 16h30 à 18h00) :

Maternelle / Élémentaire / Secondaire : 472€ à l'année

Possibilité d'acheter des tickets : 6,60€ l'unité soit 66€ le carnet de 10

Service gratuit : garderie / surveillance de 7h45 à 8h10.

## FRAIS SUPPLÉMENTAIRES FACTURÉS :

- ❖ **Maternelle** : Forfait éveil (goûters, spectacles, sorties pédagogiques...) : 60 €/année
- ❖ **Elémentaire (CP au CM2)** : Forfait pédagogique (spectacles, interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
- ❖ **Collège** :
  1. Forfait pédagogique (interventions, sorties pédagogiques...) : 35 €/année
  2. Forfait littérature : 30 €/année
  3. Forfait technologie : 12 €/année
- ❖ **Maternelle, élémentaire et collège** :
  1. Forfait numérique (acquisition et/ou renouvellement de matériel et ressources pédagogiques numériques) :  
Maternelle : 50 €/année ; Élémentaire : 65 €/année ; Collège : 80 €/année
  2. Cahiers de travaux dirigés : variable

Location facultative d'un casier (pour le collège uniquement) : 20 €/année